

STRUCTURES COLLECTIVES

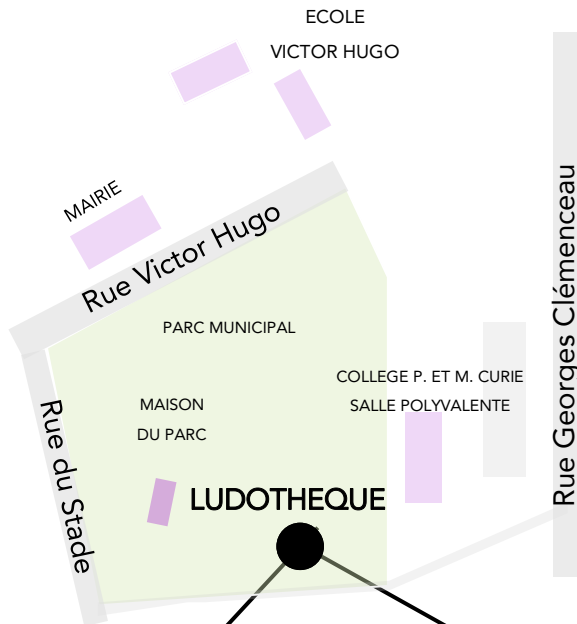


LUOTOHÈQUE

SAISON 2024-2025

La ludothèque met en place du prêt de jeux ainsi que des animations jeu.
La ludothèque est un lieu ouvert à tous.

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
PRÊTS ET JEUX SUR PLACE	PERIODE SCOLAIRE	16H30 18H30		10H 12H 13H30 18H30	
	VACANCES SCOLAIRES		9H 12H	9H 12H 14H 18H	9H 12H 14H 18H



LUOTOHÈQUE CENTRE SOCIO CULTUREL L'HORIZON

La Datcha, parc de La Talaudière
Ligne directe ludothèque:
06-18-51-32-29
ludothèque@centresocial-latalaudiere.fr

CENTRE SOCIO CULTUREL L'HORIZON

3 rue Georges Clémenceau
42 350 LA TALAUDIÈRE
04-77-53-66-96
<http://centresocialdelatalaudiere.centres-sociaux.fr>



FONCTIONNEMENT DE LA LUDOTHEQUE

Les structures collectives souhaitant emprunter des jeux à la ludothèque doivent adhérer au Centre Socio-Culturel L'Horizon et être représentées par une seule personne pour l'emprunt et la responsabilité des jeux.

TARIFS PRETS

Les tarifs de base d'adhésion au Centre Socio-Culturel L'Horizon et du prêt de jeux sont fixés annuellement par délibération du Conseil d'Administration.

Pour la saison 2024/2025 l'adhésion Collective au Centre socio-Culturel est de 35€.

Elle est valable du 1 Septembre 2024 au 31 août 2025 et est à régler en début de saison.

EMPRUNT pour 1 MOIS et de 10 JEUX maximum.

STRUCTURES TALAUDIEROISES

0.5€ par puzzle, 1€ par jeu emprunté et 10€ par grands jeux (caution de 200€ à l'emprunt).

Une facture globale d'emprunt est établie en fin de saison.

Organisation à planifier avec les animateurs.

Les jeux vous sont prêtés, vérifiés, propres et en état de marche. Les piles, ainsi que les fournitures consommables (perles, laine, etc...) sont à la charge des utilisateurs.

STRUCTURES HORS TALAUDIERE

1€ par puzzle, 2€ par jeu emprunté et 10€ par grands jeux (caution de 200€ à l'emprunt).

RETOUR DES JEUX

Un article ne sera accepté au retour que s'il est complet, propre et en bon état. Chaque jeu est vérifié, nettoyé et remis en circulation.

En cas de non-conformité du jeu ou jouet, vous serez contacté dans les plus brefs délais.

En cas de perte, de détérioration de pièces ou de non restitution des jeux à la ludothèque, l'emprunteur doit assurer leur remplacement. Les prêts seront stoppés jusqu'à résolution du problème.

En cas de non respect ou retard des jeux, un forfait pourra être appliqué pour le remplacement de la pièce ou du jeu. Les piles, ainsi que les fournitures consommables (perles, laine, etc..) sont à la charge des utilisateurs.

ANIMATIONS LUDOTHEQUE

Contactez nous pour déterminer vos besoins et fixer un horaire.

Les animations durent environ 1h à 1h30.

T A R I F S

A la ludothèque : 30€ par heure

En extérieur : 30€ par heure ainsi que les frais de déplacement hors commune de La Talaudière.